



Eidgenössische Finanzmarktaufsicht FINMA
Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Autorità federale di vigilanza sui mercati finanziari FINMA
Swiss Financial Market Supervisory Authority FINMA

Rapport sur le marché de l'assurance 2022

Préambule

Le présent rapport propose un aperçu du marché suisse de l'assurance en 2022. Le premier chapitre contient des informations sur l'ensemble du marché. Les trois chapitres suivants proposent des données détaillées concernant les branches « Vie », « Non-vie » et « Réassurance ».

Ce rapport contient également des données sur la comptabilité de la prévoyance professionnelle, lesquelles sont consultables dans le chapitre dédié aux entreprises d'assurance-vie dans la section consacrée à la comptabilité de la prévoyance professionnelle.

Les chiffres présentés ayant été recueillis sur une base statutaire, les modifications de valeur des actifs et des passifs ne correspondent généralement pas aux adaptations de la valeur de marché. Les emprunts, par exemple, sont portés en compte au coût amorti (*amortized cost*), ce qui rend les valeurs au bilan insensibles aux taux d'intérêt. Au passif, les provisions des entreprises d'assurance-vie ne sont pas actualisées avec la structure des intérêts prévalant sur le marché, mais avec les intérêts techniques. Dans le cas des entreprises d'assurance non-vie, les provisions sont généralement calculées sans actualisation, à l'exception en particulier des rentes de l'assurance-accidents.

Les données consolidées relatives au bilan, au compte de résultats et au Test suisse de solvabilité (SST) comprennent uniquement les valeurs des entreprises individuelles d'assurances qui doivent calculer un SST. Les informations sur la fortune liée et sur les primes incluent en outre les chiffres des succursales suisses d'assureurs étrangers surveillées par la FINMA et ceux des caisses-maladie exerçant dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire.

Les données sur le marché de l'assurance figurant dans le présent rapport ainsi que dans le *reporting* des entreprises d'assurance ont été mises à disposition par les entreprises d'assurance elles-mêmes. La FINMA vérifie la plausibilité de ces données, sans pour autant en garantir l'exactitude.

Table des matières

4 Ensemble du marché

- 4 **Entreprises et branches d'assurance assujetties**
- 5 **Indicateurs**
- 8 **Placements de capitaux**
 - 8 Placements de capitaux dans la fortune totale
 - 8 Répartition de la fortune totale
 - 9 Rendement des placements de capitaux dans la fortune totale

10 Entreprises d'assurance-vie

- 10 **Indicateurs**
- 12 **Répartition de la fortune**
- 14 **Évolution des primes**
- 15 **Parts de marché dans les affaires directes suisses**
- 16 **Réserve mathématique**
- 17 **Évolution des fonds propres**
- 18 **Comptabilité de la prévoyance professionnelle**
 - 18 Résumé
 - 19 Processus d'épargne : amélioration par rapport à l'année précédente
 - 21 Processus de risque : résultats en baisse pour les risques de décès et d'invalidité
 - 22 Un processus de frais négatif au cours de l'exercice sous revue
 - 23 Provisions techniques : nouvelle baisse des avoirs de vieillesse
 - 24 Fonds d'excédents
 - 25 Évolution des principaux indicateurs

26 Entreprises d'assurance non-vie

- 26 **Indicateurs**
- 28 **Répartition de la fortune**
 - 28 Titres à revenu fixe
 - 28 Placements dans des participations
 - 28 Autres positions
- 30 **Évolution des primes dans les affaires directes suisses (assureurs-maladie inclus)**
- 31 **Parts de marché dans les affaires directes suisses**
- 32 **Taux de sinistres dans les affaires directes suisses**
- 33 **Évolution des fonds propres**
- 34 **Entreprises d'assurance-maladie**
 - 34 Indicateurs
 - 35 Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

36 Réassureurs

- 36 **Indicateurs**
- 38 **Répartition de la fortune**
- 40 **Évolution des primes**
- 41 **Taux de sinistres**
- 42 **Évolution des fonds propres**

43 Glossaire

44 Liste des abréviations

Ensemble du marché

Entreprises et branches d'assurance assujetties

Aperçu des entreprises et branches d'assurance assujetties, 2021-2022

	2022	2021
Entreprises d'assurance-vie, dont	18	17
– entreprises d'assurance domiciliées en Suisse	15	14
– succursales d'entreprises d'assurance étrangères	3	3
Entreprises d'assurance non-vie, dont	115	118
– entreprises d'assurance domiciliées en Suisse (y compris 18 assurances-maladie complémentaire [2021 : 18])	68	70
– succursales d'entreprises d'assurance étrangères (y compris 2 entreprises d'assurance-maladie complémentaire [2021 : 2])	47	48
Entreprises de réassurance, dont	46	48
– entreprises de réassurance	22	24
– captives de réassurance	24	24
Caisses-maladie exploitant l'assurance-maladie complémentaire	10	10
Total des entreprises d'assurance et caisses-maladie assujetties	189	193
Groupes d'assurance (groupes et conglomérats)	6	6

Indicateurs

Durant l'exercice 2022 et malgré un contexte délicat sur les marchés financiers, les entreprises suisses d'assurance ont réalisé un résultat agrégé de 7,6 milliards de francs suisses, ce qui correspond au total à une hausse de 1,5 % par rapport à l'année précédente. Les bénéfices annuels des entreprises d'assurance-vie ont reculé de 9 % et se sont élevés à 1,3 milliard de francs. Les assureurs non-vie ont enregistré des bénéfices annuels agrégés de 5,8 milliards de francs,

ce qui correspond à un recul de 3 %. Les résultats annuels moins élevés des assureurs-vie et assureurs non-vie s'expliquent en première ligne par une détérioration du résultat financier. À l'inverse, les entreprises de réassurance ont fait état d'une hausse de leurs bénéfices annuels en 2022. Leurs résultats annuels ont augmenté, passant d'un modeste 0,1 milliard de francs l'exercice précédent à 0,5 milliard de francs pour la période sous revue.

Indicateurs de l'ensemble du marché, 2021-2022

En milliers de CHF

	2022	2021	+/- En %
Primes brutes comptabilisées	128 865 079	119 386 773	7,9
Paielements pour cas d'assurance	79 761 534	74 508 878	7,1
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	-4 055 821	3 446 460	n.d.
Dépenses résultant de la variation des autres engagements actuariels	-1 281 044	2 571 293	n.d.
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	23 122 281	22 062 242	4,8
Impôts	908 059	1 037 246	-12,5
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	7 305 047	14 926 235	-51,1
Bénéfices annuels	7 630 847	7 520 441	1,5
Somme du bilan	711 196 756	717 594 704	-0,9
Placements de capitaux	539 803 856	548 908 503	-1,7
Engagements actuariels	498 531 773	505 926 599	-1,5
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	83 541 046	86 145 202	-3
	2022 En %	2021 En %	+/- En points de pourcentage
Rendement des placements	1,4	2,85	-1,45
Rendement des fonds propres	9,13	8,73	+0,4
Ratio de solvabilité SST	270	238	+32
Ratio de couverture de la fortune liée	113	114	-1

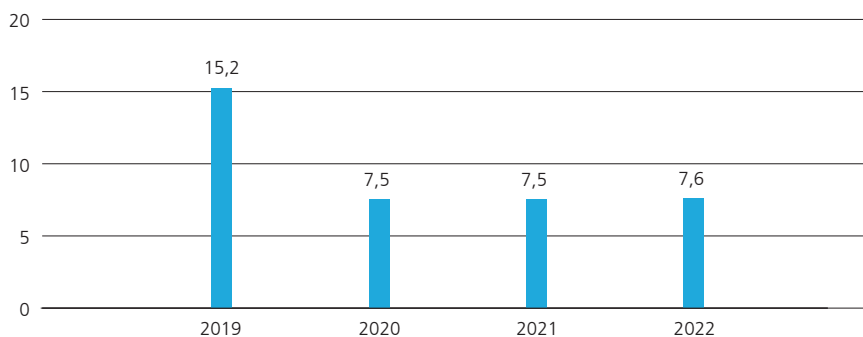
Les entreprises suisses d'assurance ont présenté à la fin de 2022 des fonds propres agrégés s'élevant à 83,5 milliards de francs, soit 2,6 milliards de francs ou 3 % de moins que l'année précédente.

Le volume des primes brutes agrégées s'est accru de 9,5 milliards de francs durant l'exercice sous revue, soit une hausse de 7,9 %, et s'est chiffré à 128,9 milliards de francs. Toutes les branches ont bénéficié d'une nette progression du volume des primes par rapport à l'année précédente (« Vie » +4,6 %, « Non-vie » +5,4 %, « Réassurance » +12,5 %). Cette hausse marquée des primes reflète d'une part le renchérissement global et d'autre part des relèvements de tarifs, notamment dans la réassurance.

Le ratio de couverture de la fortune liée a diminué d'un point de pourcentage durant l'année sous revue pour s'établir à 113 % à fin 2022. Le ratio de solvabilité selon le SST affiche 270 %, soit une augmentation de 32 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

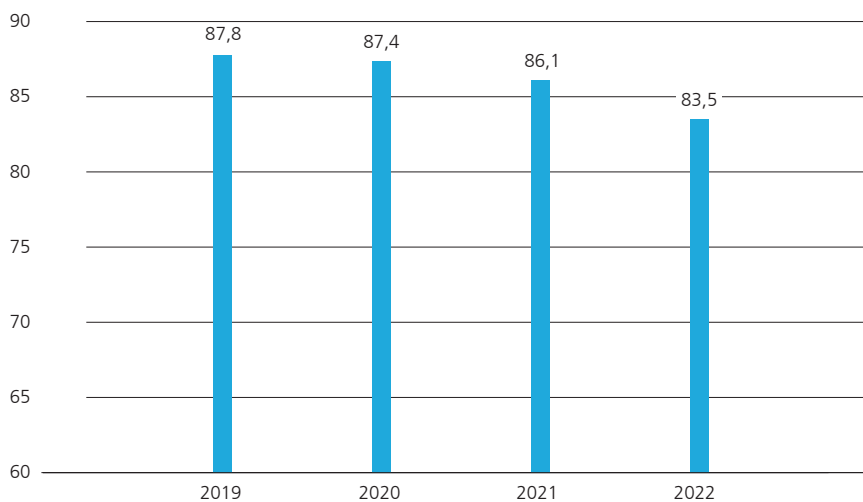
Bénéfices annuels sur l'ensemble du marché

En milliards de CHF



Fonds propres sur l'ensemble du marché

En milliards de CHF



Placements de capitaux

Le chapitre qui suit fournit des informations sur la fortune totale et sur le rendement des placements de la fortune totale affichés en 2022 par les entreprises suisses d'assurance.

Placements de capitaux dans la fortune totale

Les placements de capitaux des entreprises suisses d'assurance se sont contractés de 1,7 % au cours de l'exercice 2022 et s'élevaient à 540 milliards de francs en fin d'année. Durant l'exercice sous revue, les placements de capitaux des entreprises d'assurance-vie ont diminué de 4,3 % pour s'établir à 292 milliards de francs, alors que ceux des assureurs non-vie ont augmenté de 1,2 % pour atteindre 149 milliards. Les placements de capitaux des entreprises de réassurance ont progressé de 2,4 % et se chiffraient à 99 milliards de francs à la fin de 2022.

Répartition de la fortune totale

Avec une part de 44 % (+1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente), les titres à revenu fixe restent la première classe d'actifs dans la fortune des entreprises suisses d'assurance. Les entreprises d'assurance-vie ont placé 49 % (comme l'année précédente), les entreprises d'assurance non-vie 35 % (+1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente) et les entreprises de réassurance 41 % (+3 points de pourcentage) de leurs capitaux dans des titres à revenu fixe. La valeur des participations et des placements alternatifs a augmenté durant l'exercice sous revue, alors que l'allocation en actions, fonds de placement et hypothèques a reculé, de même que celles en placements en assurance-vie liée à des parts de fonds.

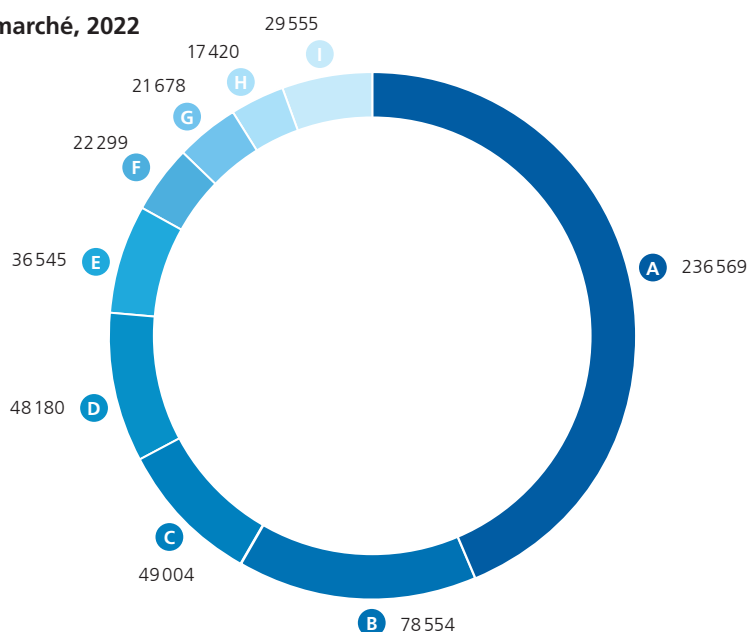
Allocation des actifs sur l'ensemble du marché

En milliers de CHF	2022	2022 En %	2021	2021 En %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	49003708	9	49015123	9
Participations	78553991	14	76464932	14
Titres à revenu fixe	236569022	44	237195070	43
Prêts	22299008	4	22376503	4
Hypothèques	36545336	7	38253995	7
Actions	15955597	3	20014988	4
Placements collectifs de capitaux	48179761	9	51369370	9
Placements alternatifs	17419964	3	16711540	3
Autres placements de capitaux	13599829	3	13349806	2
Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds	21677640	4	24157176	5
Total des placements de capitaux	539803856	100	548908503	100

Allocation des actifs sur l'ensemble du marché, 2022

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Participations
- C** Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- D** Placements collectifs de capitaux
- E** Hypothèques
- F** Prêts
- G** Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds
- H** Placements alternatifs
- I** Ensemble des autres placements de capitaux



Rendement des placements de capitaux dans la fortune totale

Le rendement des placements de capitaux est exprimé conformément aux bases statutaires.

En 2022, les entreprises d'assurance-vie ont réalisé un rendement sur les placements de capitaux de 2,06 %. Par rapport à l'année précédente, cela correspond à une baisse de 57 points de base. Les entreprises d'assurance non-vie ont elles affichés un rendement de 2,48 % pour l'exercice, soit une baisse de 173 points de base. Les assureurs-vie comme les assureurs non-vie ont ainsi subi davantage de pertes comptables sur les titres à revenu fixe et les titres de participation. L'explication est à chercher du côté de conditions de marché peu amènes en 2022, avec une chute des cours sur les marchés d'actions et d'obligations. Si les pertes affichées par les assureurs-vie sont moins élevées que celles des assureurs non-vie, c'est notamment en raison de la proportion importante de la fortune liée présente dans les portefeuilles des premiers. Cela va souvent de pair avec une politique de placement moins encline aux risques. Alors

que les sociétés d'assurance-vie détiennent 94 % de leur portefeuille en placements de capitaux, en liquidités et en instruments financiers dérivés dans la fortune liée, cette proportion s'élève seulement à 51 % pour les sociétés d'assurance non-vie. Quant aux rendements des placements de capitaux des entreprises de réassurance, ils ont perdu 356 points de base en 2022 pour s'établir à -2,08 %. Ce rendement négatif est d'abord la conséquence de corrections de valeur sur les parts de fonds de placement, décidées dans le sillage du relèvement des taux d'intérêt. Dans ce même contexte, il en a résulté, comparativement à l'exercice précédent aussi, une hausse des pertes réalisées sur les titres à revenu fixe.

En %

	2022	2021
Ensemble du marché	1,4	2,85
Vie	2,06	2,63
Non-vie	2,48	4,21
Réassurance	-2,08	1,48

Entreprises d'assurance-vie

La phase de taux d'intérêt bas, en place depuis des années, s'est achevée en 2022. Pour la première fois depuis sept ans, les taux d'intérêt au comptant des obligations de la Confédération ont évolué en territoire positif. Le taux d'intérêt au comptant des emprunts de la Confédération à dix ans s'est établi en moyenne à 0,78 % pour 2022 (2021 : -0,26 %) et à 1,57 % en fin d'année (2021 : -0,13 %) et s'est donc raffermi par rapport à l'année précédente. Toutefois, proposer des assurances-vie avec une part d'épargne et gérer de tels produits est resté un défi de taille en 2022. Les placements de capitaux, du côté des actifs, doivent en permanence être renouvelés et génèrent des rendements plus faibles, alors que les engagements, du côté des passifs, affichent des garanties d'intérêt à long terme. Pour faire face à cette situation, les entreprises d'assurance-vie ont opté pour la réduction des garanties sur le long terme. En revanche, les produits avec taux d'intérêt garantis n'ont plus été proposés ou, dans le cas contraire, avec un taux garanti souvent de 0 %.

Indicateurs

Pris dans leur ensemble, les primes brutes comptabilisées ont progressé de 4,6 % en 2022 (2021 : -6,6 %). Toutefois, hors réassurance acceptée, elles ont fléchi de 1,1 %. Ce recul reste imputable à l'assurance collective dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Les paiements pour cas d'assurance ont également augmenté. Les dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance ont poursuivi leur légère progression (+3,5 % en 2022, contre 4,7 % en 2021).

En 2022, les produits des placements de capitaux ont lourdement chuté par rapport à l'année précédente (-23,8 %), un plongeon qui explique en grande partie la dégradation des bénéfices annuels (-8,6 %). La somme du bilan des entreprises d'assurance-vie s'est contractée de 3,1 %. Tant les placements de capitaux que les provisions techniques et les fonds propres se sont inscrits en recul. Le rendement des fonds propres s'est monté à 10,25 % (2021 : 10,46 % ; 2020 : 7,49 %).

Les placements de capitaux des entreprises d'assurance-vie servant à la couverture des engagements d'assurance doivent être garantis par la fortune liée. Le débit équivaut à 101 % des provisions techniques : il doit à tout moment être couvert par des placements correspondants devant obéir à des directives de placement strictes. Le ratio de couverture de la fortune liée indique le montant des fonds disponibles dans la fortune liée en pourcentage du débit. La fortune liée et le régime de solvabilité fondé sur le risque selon le SST sont censés garantir un niveau élevé de sécurité aux assurés des entreprises suisses d'assurance.

Indicateurs des entreprises d'assurance-vie

En milliers de CHF	2022	2021	+/- En %
Primes brutes comptabilisées	26 149 066	24 989 065	4,6
Paiements pour cas d'assurance	29 930 874	27 872 196	7,4
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	-6 586 015	-1 220 828	439,5
Dépenses résultant de la variation des autres engagements actuariels	-803 759	1 413 785	n.d.
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	2 449 142	2 366 973	3,5
Impôts	300 739	241 696	24,4
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	5 663 888	7 432 608	-23,8
Bénéfices annuels	1 250 798	1 368 269	-8,6
Somme du bilan	315 652 897	325 826 706	-3,1
Placements de capitaux	291 868 293	305 040 151	-4,3
Engagements actuariels	275 260 707	284 061 431	-3,1
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	12 201 954	13 078 415	-6,7
	2022 En %	2021 En %	+/- En points de pourcentage
Rendement des placements	2,06	2,63	-0,57
Rendement des fonds propres	10,25	10,46	-0,21
Ratio de solvabilité SST	243	236	+7
Ratio de couverture de la fortune liée	109	110	-1

Répartition de la fortune

La valeur globale des placements de capitaux a baissé de plus de 4 % par rapport à l'année précédente. Dans l'ensemble, de modestes hausses dans le domaine de l'immobilier, des participations, des placements alternatifs, des placements collectifs de capitaux et des autres placements de capitaux ont fait face à un fléchissement dans les autres catégories de placement. Compte tenu de l'évolution sur les marchés des taux, cette baisse a surtout concerné les titres à revenu fixe, les hypothèques et les actions. Par ailleurs, des modifications dans l'allocation des actifs ont aussi pu jouer un rôle.

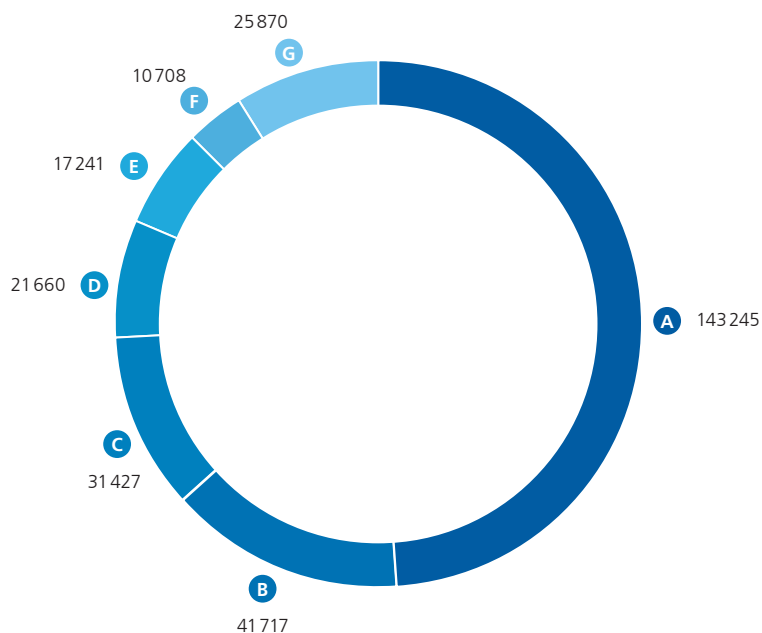
Allocations des actifs des entreprises d'assurance-vie

En milliers de CHF	2022	2022 En %	2021	2021 En %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	41 716 879	14	41 541 733	14
Participations	6 441 786	2	6 170 344	2
Titres à revenu fixe	143 245 235	49	149 599 891	49
Prêts	7 980 199	3	8 929 087	3
Hypothèques	31 427 094	11	33 026 979	11
Actions	9 102 110	3	12 090 169	4
Placements collectifs de capitaux	17 240 640	6	17 116 816	5
Placements alternatifs	10 708 138	4	10 142 372	3
Autres placements de capitaux	2 346 610	1	2 282 250	1
Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds	21 659 601	7	24 140 510	8
Total des placements de capitaux	291 868 293	100	305 040 151	100

Allocation des actifs des entreprises d'assurance-vie, 2022

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- C** Hypothèques
- D** Placements en assurances-vie liées à des parts de fonds
- E** Placements collectifs de capitaux
- F** Placements alternatifs
- G** Ensemble des autres placements de capitaux



Évolution des primes

Abstraction faite de la réassurance acceptée, les recettes de primes totales, composées des primes périodiques et des primes uniques, ont à nouveau chuté (-1,1 %). Ce repli est attribuable à l'assurance collective (et dans une moindre mesure aux activités des succursales). Avec une part de 58,5 % (2021 : 62,4 %), la prévoyance professionnelle a continué malgré cela de dominer le marché suisse. Néanmoins, les primes qui en résultent contiennent également

des prestations de libre passage provenant de reprises de contrats entiers ainsi que d'entrées en fonction dans le cadre de contrats existants. En assurance individuelle, les primes ont en revanche augmenté de 2 % environ grâce à la nette progression au niveau des assurances-vie liées à des parts de placement et à des fonds cantonnés.

Primes brutes comptabilisées

En milliers de CHF	2022	2022 En %	2021	+/- En %
Assurance collective en prévoyance professionnelle	15 296 159	58,5	15 584 441	-1,8
Assurance individuelle de capital	4 086 749	15,6	4 109 985	-0,6
Assurance individuelle de rente	182 286	0,7	223 000	-18,3
Assurance-vie liée à des parts de fonds	1 980 159	7,6	1 908 997	3,7
Assurance-vie liée à des fonds cantonnés	688 319	2,6	609 085	13
Capitalisation et opérations tontinières	144 926	0,6	92 263	-57,1
Autres assurances-vie	562 621	2,2	556 439	1,1
Assurance-accidents et maladie	4 056	0	4 130	-1,8
Succursales à l'étranger	1 328 430	5,1	1 464 517	-9,3
Réassurance acceptée	18 753 361	7,2	436 207	329,9
Total	26 149 066	100	24 989 065	4,6

Parts de marché dans les affaires directes suisses

À l'unisson de l'évolution du marché, le volume global des affaires directes suisses des six plus grands assureurs-vie a diminué d'environ 1 %. La part globale sur le marché de ces derniers a légèrement reculé de 0,7 % pour s'établir à 85,7 %.

Seules Swiss Life et AXA Vie ont gagné des parts de marché.

Parts de marché des entreprises d'assurance-vie

En milliers de CHF	Primes comptabilisées 2022	Part de marché En % 2022	Primes comptabilisées 2021	Part de marché En % 2021
Swiss Life SA	9 403 554	41	9 416 703	40,8
Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie SA	2 874 513	12,4	2 884 582	12,5
Bâloise Vie SA	2 637 252	11,5	2 846 311	12,3
AXA Vie SA	1 787 414	7,8	1 745 491	7,6
Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA	1 660 322	7,2	1 700 322	7,4
Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA	1 321 884	5,8	1 336 441	5,8
Six plus grands assureurs	19 657 937	85,7	19 929 850	86,4

Réserve mathématique

La réserve mathématique correspond aux engagements d'assurance calculés pour chaque personne assurée à partir des données disponibles au moment de la conclusion. Elle doit être inscrite au bilan et, pour la constitution de la fortune liée, en tant que composante principale des engagements techniques (2022 : 275 milliards de francs ; 2021 : 284 milliards de francs). Les autres composantes principales des engagements actuariels sont les renforcements pour la longévité, les provisions complémentaires constituées par exemple pour amortir les pertes sur le taux de conversion ou les sinistres survenus mais non encore annoncés (IBNR)¹ ainsi que les dépôts de primes et les fonds d'excédents.

La réserve mathématique des assureurs-vie s'est établie en 2022 à près de 237 milliards de francs au total et a représenté 86 % des engagements actuariels. Par rapport à l'année précédente, la réserve mathématique s'est réduite de 3,1 %, soit de 7,6 milliards de francs en valeur absolue.

La prudence est de mise en matière de détermination des paramètres actuariels utilisés pour le calcul des

provisions techniques (réserve mathématique, y compris renforcements). Les paramètres biométriques doivent être définis au moyen de méthodes statistiques reconnues, inscrits dans le plan d'exploitation et vérifiés chaque année sur la base des dernières mesures réalisées par la compagnie considérée.

Avec 55,9 %, la prévoyance professionnelle a constitué la majeure partie de la réserve mathématique, suivie de l'assurance individuelle de capital en cas de vie et de décès, avec 21,4 %. Les parts des autres branches ont évolué dans une fourchette de valeurs inférieures à 10 %.

En 2022, la réserve mathématique de l'assurance collective en prévoyance professionnelle a reculé de 4,6 milliards de francs, soit 3,3 %. Par rapport à 2021, la plus importante baisse (exprimée en %) de la réserve mathématique a été le fait de l'assurance-vie liée à des parts de fonds (-11,1 %) et de l'assurance-vie liée à des fonds cantonnés (-9,9 %). Seules la réassurance acceptée et les assurances de capitalisation ont profité d'une hausse de la réserve mathématique en 2022.

Réserve mathématique brute

En milliers de CHF	2022	2022 En %	2021	+/- En %
Assurance collective en prévoyance professionnelle	132 823 326	55,9	137 375 474	-3,3
Assurance individuelle de capital	50 927 145	21,4	51 310 868	-0,7
Assurance individuelle de rente	12 152 754	5,1	12 994 689	-6,1
Assurance-vie liée à des parts de fonds	16 547 902	7	18 611 829	-11,1
Assurance-vie liée à des fonds cantonnés	2 962 404	1,2	3 287 396	-9,9
Capitalisation et opérations tontinières	1 016 442	0,4	1 000 979	1,5
Autres branches d'assurance	2 091 532	0,9	2 142 336	-2,4
Succursales à l'étranger	17 170 552	7,2	17 963 054	-4,4
Réassurance acceptée	1 774 417	0,7	468 780	278,5
Total	237 466 473	100	245 107 608	-3,1

¹ De l'anglais *incurred but not reported* (sinistre survenu mais non encore déclaré) : provisions pour dommages déjà survenus mais non encore déclarés à l'assureur.

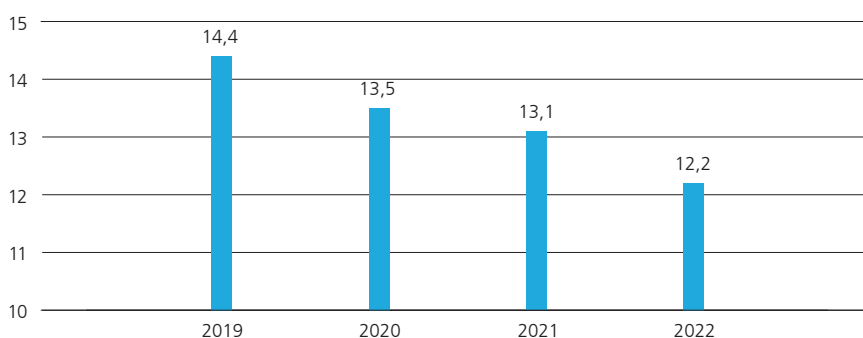
Évolution des fonds propres

Fin 2022, la base de fonds propres s'élevait à 12,2 milliards de francs, ce qui représente 4,4 % des engagements actuariels. Par rapport à l'année précédente, la base de fonds propres s'est contractée de 0,8 mil-

liard de francs. Durant la même période, les fonds propres ont donc davantage reculé que les engagements actuariels.

Fonds propres des entreprises d'assurance-vie

En milliards de CHF



Comptabilité de la prévoyance professionnelle

Résumé

Avec la comptabilité 2022, les dix entreprises d'assurance-vie privées exerçant dans le domaine de la prévoyance professionnelle rendent compte pour la 18^e fois de leur activité dans ledit domaine. Ces statistiques incluent pour la première fois la société

Youplus Assurance Suisse SA. Son volume est toutefois très modeste.

Le tableau suivant présente les résultats des trois processus (processus d'épargne, processus de risque et processus de frais). Ils s'additionnent pour donner

Résultat brut, résultat net et résultat d'exploitation, 2018-2022

En millions de CHF	2022	2021	2020	2019	2018
Processus d'épargne					
Produit	2 747	2 780	2 975	3 627	3 954
Charges	2 035	2 769	2 659	3 459	3 146
Résultat	712	672	207	969	495
Processus de risque					
Produit	2 370	2 324	2 302	2 305	2 479
Charges	1 691	1 754	1 666	1 580	1 635
Résultat	679	571	635	725	844
Processus de frais					
Produit	710	708	711	732	747
Charges	729	680	747	765	786
Résultat	-19	28	-35	-33	-39
Récapitulatif des trois résultats					
Résultat dans le processus d'épargne	712	672	207	969	495
Résultat dans le processus de risque	679	571	635	725	844
Résultat dans le processus de frais	-19	28	-35	-33	-39
Résultat brut de la comptabilité	1 371	1 271	806	1 661	1 300
Renforcement des provisions techniques ^{a)}	-68	-337	55	-746	776
Résultat net	1 303	934	861	914	2 076
Répartition du résultat net					
Attribution aux fonds d'excédents	924	489	450	464	1 542
Résultat d'exploitation ^{b)}	379	445	411	451	534
Résultat net	1 303	934	861	914	2 076

^{a)} Dissolution (+) moins constitution (-) des renforcements des provisions techniques.

^{b)} Le résultat d'exploitation correspond à la part de l'assureur-vie dans le résultat net.

le résultat brut de 1 371 millions de francs agrégés, soit une hausse de 101 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. Alors que le résultat du processus d'épargne et du processus de risque a progressé, le solde du processus de frais a diminué.

Les assureurs-vie ont procédé à un renforcement des provisions techniques à hauteur de 68 millions de francs (337 millions de francs l'année précédente). Il a subsisté un résultat net de 1 303 millions de francs. Sur cette somme, 924 millions ont été attribués aux fonds d'excédents, le résultat d'exploitation s'élevant à 379 millions de francs. Ce dernier est ainsi en recul de 66 millions par rapport à l'année précédente.

Avec le résultat d'exploitation comptabilisé, la quote-part de distribution a atteint 93,5 % au total et 93,3 % dans les affaires soumises à la quote-part minimale. Pour ces dernières, la loi prescrit une quote-part d'au moins 90 %.

Les charges, comme les produits, ont diminué dans le processus d'épargne. Toutefois, les premières ont davantage reculé, ce qui a induit un solde plus élevé. Quant aux primes de risque et de frais, elles ont marginalement augmenté. Dans le processus de risque, les charges ont baissé, à l'inverse de la charge de frais. Le solde du processus de risque a progressé, tandis que le résultat du processus de frais a reculé et affiche un solde négatif.

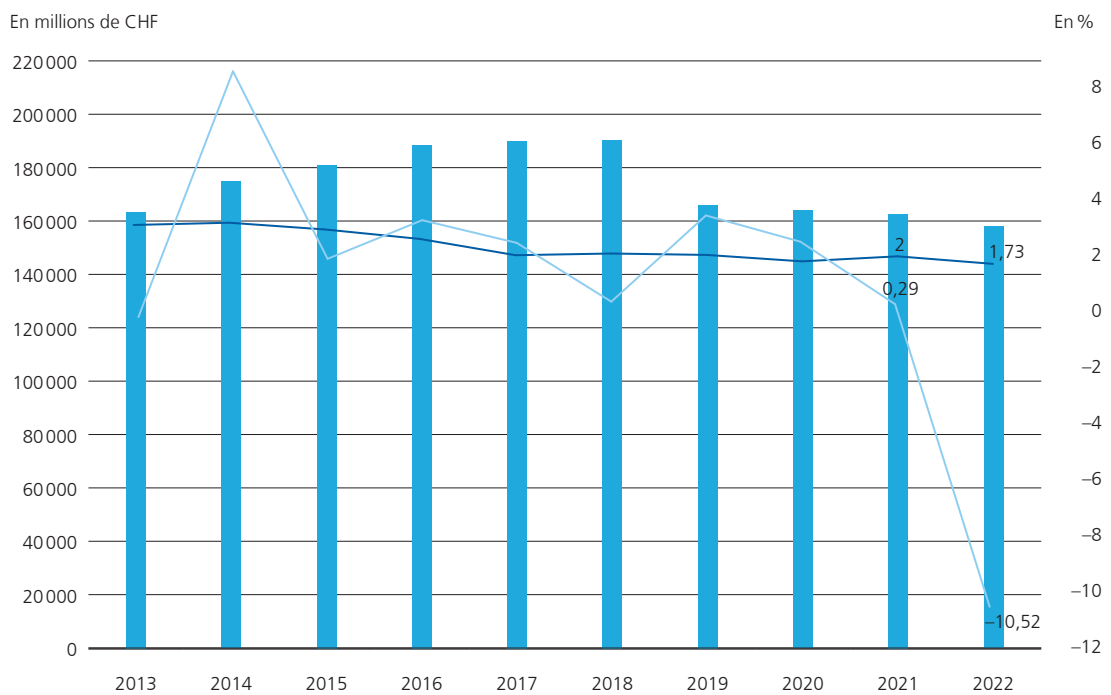
Processus d'épargne : amélioration par rapport à l'année précédente

Durant l'année sous revue, les assureurs-vie ont enregistré des résultats positifs dans le processus d'épargne, produits moins charges donnant un résultat positif de 712 millions de francs (2021 : 672 millions).

Le rendement comptable net des produits des placements de capitaux s'est établi à 1,73 %, donc en baisse par rapport à l'année précédente (2021 : 2 %). Entre 2013 et 2022, le rendement moyen a été de 2,36 % (moyenne entre 2012 et 2021 : 2,54 %). En tenant compte des variations de valeur des placements de capitaux, la performance s'est établie à -10,52 % à 2022, contre 0,29 % en 2021.

Les frais de gestion de fortune (en pourcentage de la valeur de marché des placements de capitaux) se sont inscrits à 28 points de base (2019 : 23 points de base).

Fortune de placement, rendements comptables nets et performance nette des assureurs LPP² agrégés, 2013-2022



■ Fortune de placement agrégée des assureurs LPP, en millions de CHF

— Rendements comptables nets, en %

— Performance nette en %

² Loi fédérale du 25 juin 1982 sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (RS 831.40).

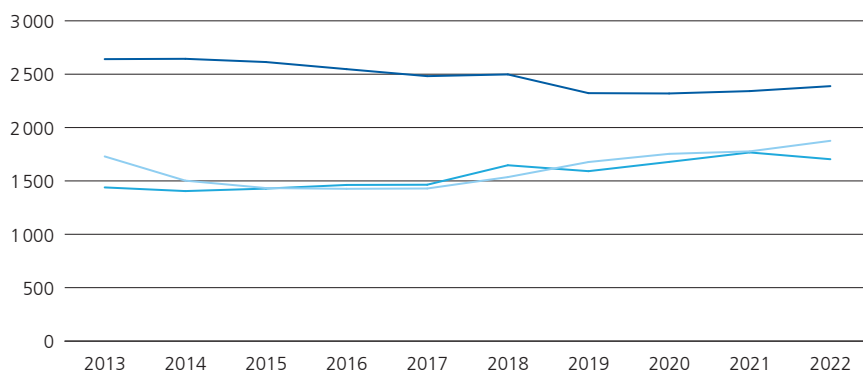
Processus de risque : résultats en baisse pour les risques de décès et d'invalidité

Durant l'exercice sous revue, la charge des sinistres dans le processus de risque a baissé de 4 %, passant de 1 754 à 1 691 millions de francs. Les primes de risque ont légèrement augmenté de 2 324 à 2 370 mil-

lions de francs. Le résultat (brut) dans le processus de risque a augmenté de 108 millions et s'est établi à 679 millions de francs. Cependant, le solde net a reculé sous l'effet de provisions complémentaires constituées dans le processus de risque, accrues de 10 millions de francs à 170 millions.

Évolution des primes et des charges totales³ dans le processus de risque, 2013-2022

En millions de CHF



- Primes de risque
- Charges totales pour les risques de décès et d'invalidité
- Tendence linéaire

³ Y compris constitution ou dissolution de provisions techniques.

Un processus de frais négatif au cours de l'exercice sous revue

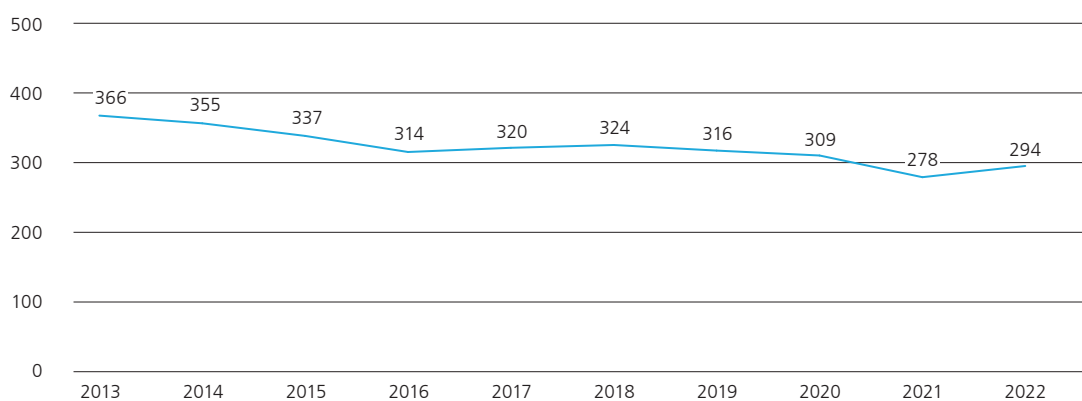
Les résultats du processus de frais, agrégés sur l'ensemble des assureurs LPP, ont été, avec 19 millions de francs, légèrement négatifs. Aux produits de 710 millions de francs se sont opposées les charges de 729 millions, parmi lesquelles les coûts de distribution et les frais d'acquisition pour un montant total de 267 millions de francs. Les frais d'exploitation ont augmenté, passant à 294 francs (2021: 278 francs).

La différence entre les 357 francs résultant du compte de résultats et les 294 francs résultant du processus de frais s'explique notamment par la saisie des frais de traitement des prestations, lesquels figurent dans l'analyse technique dans le processus de risque et non dans le processus de frais.

Les frais de distribution ou d'acquisition, pour un total de 267 millions de francs, se répartissent entre les provisions pour courtiers (100 millions de francs), les provisions pour le propre service externe (104 millions de francs) et les autres dépenses d'acquisition (63 millions de francs).

Évolution des coûts par assuré, 2013-2022

En CHF



Provisions techniques :**nouvelle baisse des avoirs de vieillesse**

Les avoirs de vieillesse ont reculé de 3 milliards de francs (2021 : -2,4 milliards) et se sont élevés à 69 milliards de francs environ à la fin de l'année. Ce recul était légèrement plus prononcé dans les avoirs de vieillesse surobligatoires que dans les avoirs du régime obligatoire. La part correspond à chaque fois à la moitié environ des avoirs.

De même, les provisions pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours ont diminué en 2022. Ce fléchissement est notamment dû à la progression de

l'option de retrait en capital au moment du départ à la retraite. La réserve mathématique pour les rentes d'invalidité est restée quasi identique.

Dans l'ensemble, les provisions techniques ont diminué de plus de 5 milliards de francs. Seul le fonds d'excédents affiche une progression plus importante, qui résulte de l'attribution élevée durant l'exercice sous revue.

Principales composantes des provisions techniques, 2020-2022

En millions de CHF	2022	2021	2020	2022/21	+/- En % 2021/20
Avoirs de vieillesse obligatoires	34 930	36 243	38 080	-3,6	-4,8
Avoirs de vieillesse surobligatoires	34 399	36 133	36 665	-4,8	-1,4
Provision complémentaire pour les futures conversions en rentes	3 174	3 218	3 238	-1,3	-0,6
Réserve mathématique pour rentes de vieillesse et de survivants en cours	42 761	43 852	43 098	-2,5	2,7
Réserve mathématique pour rentes d'invalidité en cours	8 453	8 450	8 413	0	0,4
Réserve mathématique pour polices de libre passage	5 737	6 023	6 312	-4,8	-4,6
Autres réserves mathématiques	4 027	3 976	3 343	1,3	-8,4
Renforcement des réserves mathématiques pour rentes en cours	9 258	9 931	9 658	-6,8	2,8
Provision pour cas d'assurance survenus, mais non encore réglés	2 396	2 494	2 600	-3,9	-4,1
Provision pour garanties de taux d'intérêt et fluctuations de valeurs et de sinistres	1 653	1 633	1 570	1,2	4
Autres provisions techniques	1 047	981	939	6,8	4,5
Provisions de renchérissement	1 929	1 926	1 940	0,1	-0,7
Total des provisions techniques	149 766	154 860	156 445	-3,3	-1
Fonds d'excédents	1 467	1 081	1 061	35,7	1,9
Dépôts de primes	1 441	1 656	1 445	-13	14,7
Parts d'excédents créditées	144	132	128	9,6	2,8
Autres passifs	8 065	8 176	8 157	-1,4	0,2
Total du bilan de la comptabilité de la prévoyance professionnelle	160 883	165 905	167 236	-3	-0,8

Fonds d'excédents

Le fonds d'excédents est une position actuarielle du bilan visant à mobiliser les parts d'excédents revenant aux institutions de prévoyance et à leurs assurés. Les institutions de prévoyance et leurs assurés ont bénéficié en 2022 d'une attribution globale de 538 millions de francs (contre 469 l'année précédente). Le tableau suivant montre que les excédents réalisés en une année ont été rapidement reversés aux assurés. Durant l'année sous revue, 924 millions de francs du résultat net ont été transférés aux fonds d'excédents (contre 489 en 2021). Il faut donc s'attendre à une augmentation de l'attribution pour l'année suivante.

Évolution des fonds d'excédents, 2018-2022

En millions de CHF	2022	2021	2020	2019	2018
État au début de l'année	1 081	1 061	1 102	1 985	1 018
Prélèvements	-538	-469	-491	-1 346	-573
En %	-50	-44	-45	-68	-56
Versements	924	489	450	464	1 542
État à la fin de l'année	1 467	1 081	1 061	1 102	1 987
Distribution de versements à l'année considérée +1	0	136	49	44	1 095
Distribution de versements à l'année considérée +2	0	0	402	420	448
Distribution de versements à l'année considérée +3	0	0	0	0	0
Distribution de versements à l'année considérée +4	0	0	0	0	0
Distribution de versements à l'année considérée +5	0	0	0	0	0
Total des distributions	0	136	450	464	1 542
Distributions encore ouvertes	924	352	450	0	0

Évolution des principaux indicateurs

Le tableau ci-après montre l'évolution des principaux indicateurs de la prévoyance professionnelle. De plus amples informations concernant la comptabilité de

la prévoyance professionnelle, et en particulier les schémas de publication des assureurs LPP, sont disponibles sur le [site Internet de la FINMA](#).

Indicateurs de la prévoyance professionnelle, 2018-2022

	2022	2021	2020	2019	2018
Primes et placements de capitaux					
Total des primes brutes comptabilisées, en millions de CHF	15 292	15 578	17 401	22 049	22 552
Total des placements de capitaux (valeur de marché), en millions de CHF	156 517	182 376	186 228	186 139	207 537
Total des placements de capitaux (valeur comptable), en millions de CHF	156 272	161 562	162 703	164 329	188 911
Rendement net des placements sur valeur comptable, en %	1,73	2	1,82	2,05	2,1
Frais d'exploitation par assuré, en CHF					
En moyenne sur les assurés	357	344	351	370	377
Assurés actifs	372	363	376	399	415
Bénéficiaires de rentes	528	490	467	480	440
Détenteurs de polices de libre passage	64	64	68	75	73
Résultat net^{a)}, en millions de CHF					
Processus d'épargne	807	338	328	304	911
Processus de risque	508	560	560	640	954
Processus de frais	-19	28	-35	-33	-39
Hors processus	7	7	8	3	251
Total (résultat net)	1 303	934	861	914	2 076
Répartition du résultat net					
Part des assureurs-vie (résultat d'exploitation), en millions de CHF	379	445	411	451	534
Part des assureurs-vie, en %	29,1	47,7	47,7	49,3	25,7
Part des assurés (attribution aux fonds d'excédents), en millions de CHF	924	489	450	464	1 542
Part des assurés, en %	70,9	52,3	52,3	50,7	74,3
Produits dans les processus d'épargne, de risque et de frais, en millions de CHF					
Part des assureurs-vie, en %	6,5	7,1	6,9	6,8	7,4
Part des assurés, en % (quote-part de distribution)	93,5	92,9	93,1	93,2	92,6
Quote-part de distribution seulement pour les affaires soumises à la quote-part minimale, en %	93,3	93,1	92,9	93,5	92,5

^{a)} Après constitution/dissolution des provisions, mais avant attribution des excédents.

Entreprises d'assurance non-vie

Les chiffres suivants concernent aussi bien les assureurs dommages que les assureurs-maladie d'après la loi sur le contrat d'assurance (LCA).

Indicateurs

En 2022, les primes brutes ont augmenté de 5,4 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse concerne tant les affaires directes que les affaires indirectes.

La charge de sinistres (nette) a diminué de 1,8 %. Les paiements pour cas d'assurance ont progressé de 2,1 % au total, alors que la constitution de provisions techniques s'est dans l'ensemble très légèrement contractée (dissolution s'élevant à 8 millions de francs). Durant l'exercice précédent, elle avait encore atteint 1,3 milliard environ.

En 2022, le *loss ratio* (brut) s'est quelque peu tassé (-2,9 points de pourcentage) pour s'établir à 60,6 %. Cette évolution s'explique par une sensible amélioration du cours des sinistres dans les affaires indirectes par rapport à 2021. L'*expense ratio* a en revanche légèrement progressé (+0,4 point de pourcentage) et atteint 28,1 %.

En 2022, les produits des placements en capitaux ont perdu 39 % environ par rapport à 2021. Le rendement des placements a ainsi reculé, passant de 4,2 % en 2021 à 2,5 % en 2022.

Ce tassement du résultat sur les placements de capitaux a été partiellement compensé par une hausse du résultat actuariel et d'autres effets. Le bénéfice annuel des entreprises d'assurance non-vie a néanmoins cédé 3,3 % au total. Le rendement des fonds propres a légèrement reculé (-0,4 point de pourcentage).

La solvabilité des assureurs non-vie a continué de s'améliorer en 2022, gagnant 32 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. En revanche, le taux de couverture pour la fortune liée a perdu 4 points de pourcentage. Notons que les deux indicateurs continuent d'évoluer dans une zone confortable.

Indicateurs des entreprises d'assurance non-vie

En milliers de CHF	2022	2021	+/- En %
Primes brutes comptabilisées	51 455 308	48 838 241	5,4
Paiements pour cas d'assurance	25 243 244	24 720 213	2,1
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	345 175	223 184	58,7
Dépenses résultant de la variation des autres engagements actuariels	-353 233	1 119 100	n.d.
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	9 910 393	9 650 603	2,7
Impôts	420 672	574 433	-26,8
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	3 676 328	6 059 005	-39,3
Bénéfices annuels	5 833 081	6 031 132	-3,3
Somme du bilan	188 247 758	186 882 108	0,7
Placements de capitaux	148 966 244	147 199 827	1,2
Engagements actuariels	90 364 999	91 352 734	-1,1
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	45 710 539	45 903 023	0,4
	2022 En %	2021 En %	+/- En points de pourcentage
Rendement des placements	2,48	4,21	-1,73
Rendement des fonds propres	12,76	13,14	-0,38
<i>Loss ratio</i>	60,6	63,5	-2,90
<i>Expense ratio</i>	28,1	27,7	+0,4
<i>Combined ratio</i>	88,7	91,2	-2,50
Ratio de solvabilité SST	303	264	+39
Ratio de couverture de la fortune liée	128	132	-4

Répartition de la fortune

Comme les années précédentes, la répartition de la fortune est demeurée relativement stable.

Titres à revenu fixe

Les placements en titres à revenu fixe ont constitué de loin la catégorie de placement la plus importante. Ils se sont répartis à environ 66 % en emprunts d'entreprise et à 34 % en emprunts d'État.

Placements dans des participations

Les placements dans des participations n'ont concerné que quelques assureurs ; Zurich Compagnie d'As-

surances SA se taille la part du lion avec 36,2 milliards de francs de participations (contre 34,9 l'année précédente).

Autres positions

Les placements en biens immobiliers et en hypothèques des assureurs non-vie sont restés sous-représentés par rapport à ceux des assureurs-vie.

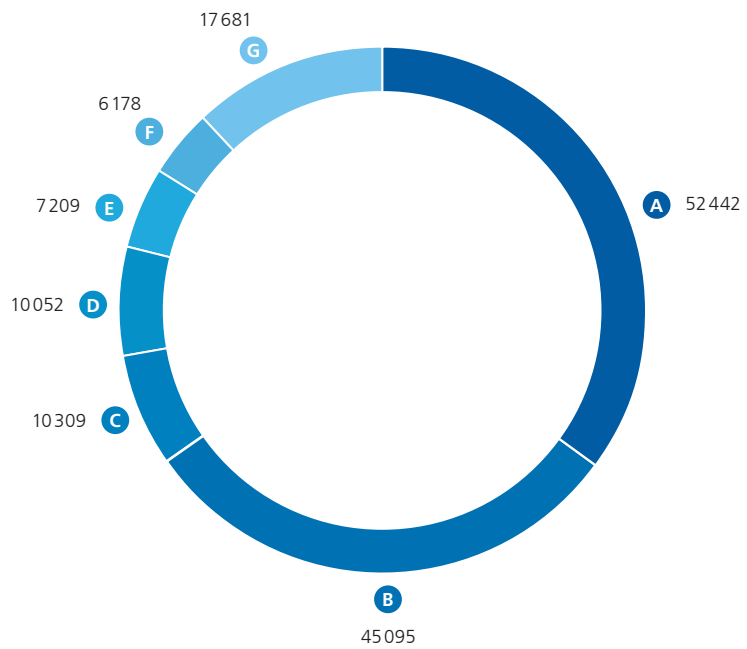
Allocations des actifs des entreprises d'assurance non-vie

En milliers de CHF	2022	2022 En %	2021	2021 En %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	7 208 779	5	7 389 229	5
Participations	45 094 593	30	43 293 092	29
Titres à revenu fixe	52 442 490	35	50 764 235	34
Prêts	10 051 937	7	9 609 774	7
Hypothèques	5 118 242	3	5 227 016	4
Actions	6 177 769	4	7 153 503	5
Placements collectifs de capitaux	10 309 310	7	11 167 168	7
Placements alternatifs	5 575 912	4	5 555 112	4
Autres placements de capitaux	6 987 210	5	7 031 697	5
Total des placements de capitaux	148 966 244	100	147 199 827	100

Allocation des actifs des entreprises d'assurance non-vie, 2022

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Participations
- C** Placements collectifs de capitaux
- D** Prêts
- E** Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- F** Actions
- G** Ensemble des autres placements de capitaux



Évolution des primes dans les affaires directes suisses (assureurs-maladie inclus)

En 2022, le volume des primes dans toutes les branches de l'assurance non-vie a augmenté, à l'exception de celles de l'assurance responsabilité civile pour véhicules terrestres. Cette évolution reflète d'une part la reprise de l'activité économique au lendemain de la pandémie de coronavirus. D'autre part, elle résulte de taux de primes qui ont parfois augmenté à la suite de la hausse de la charge des sinistres en 2021 et de taux de primes de réassurance plus élevés. Les primes brutes comptabilisées dans les affaires directes de l'assurance non-vie suisse (y compris l'assurance-maladie) ont même progressé dans l'ensemble de 4,1 %. L'on a par ailleurs observé un taux de croissance à deux chiffres dans les branches suivantes : « Véhicules maritimes et aériens, transport », « Crédit et caution » et « Pertes financières ».

« Incendie et dommages matériels » et « Responsabilité civile » ont pu enregistrer des hausses de primes de plus de 5 %. Le volume des primes a fortement progressé dans les branches « Protection juridique », « Accident » et « Assistance tourisme ».

L'assurance pour les véhicules terrestres a elle connu une trajectoire tout autre. Certes, la prime globale est restée stable (+0,4 %), malgré une pression toujours marquée sur les prix et un nombre de véhicules mis en circulation à un plancher inédit depuis 1996. La prime casco a progressé de 1,2 %, essentiellement en raison de l'augmentation de la valeur moyenne des véhicules et, donc, des prix moyens des réparations. En revanche, la prime de responsabilité civile a reculé de 0,8 %.

Les primes de la principale branche – la branche maladie – ont fortement augmenté comme durant les années précédentes, cette fois de 3,5 %. Les branches

Primes (brutes) comptabilisées dans les affaires directes de l'assurance en Suisse (y compris entreprises d'assurance-maladie)

En milliers de CHF	2022	2022 En %	2021	+/- En %
Maladie	12212176	39,3	11798165	3,5
Incendie et dommages matériels	4603399	14,8	4348951	5,9
Accident	3404803	11	3308608	2,9
Casco véhicules terrestres	3552849	11,4	3509082	1,2
Responsabilité civile véhicules terrestres	2536204	8,2	2555686	-0,8
Responsabilité civile	2316966	7,5	2171206	6,7
Véhicules maritimes et aériens, transport	443000	1,4	337229	31,4
Protection juridique	733553	2,4	709844	3,3
Pertes financières	585529	1,9	513282	14,1
Crédit et caution	430826	1,4	359512	19,8
Assistance tourisme	239380	0,8	232767	2,8
Total	31058686	100	29844332	4,1

Parts de marché dans les affaires directes suisses

La part de marché des huit principaux assureurs suisses en assurance non-vie directe suisse, assurance-maladie exclue, a continué de reculer en 2022 (-1,7 point de pourcentage), s'établissant à 81,8 %. Les 18,2 % restant se répartissent entre les 87 autres assureurs non-vie ayant leur siège en Suisse ou correspondant à des succursales suisses de sociétés sises à l'étranger.

Parmi les huit principaux assureurs suisses non-vie, il n'y a eu que des changements minimes de 0,5 point de pourcentage (tout au plus) concernant les parts de marché. Le classement des huit principaux assureurs suisses non-vie demeure inchangé.

Parts de marché des entreprises d'assurance non-vie (sans les entreprises d'assurance-maladie)

En milliers de CHF	Primes comptabilisées 2022	Part de marché En % 2022	Primes comptabilisées 2021	Part de marché En % 2021
AXA Assurances SA	3 626 492	17,7	3 530 203	18,1
Mobilière Suisse Société d'assurances SA	3 314 898	16,2	3 194 705	16,3
Zurich Compagnie d'Assurances SA	3 104 611	15,1	2 944 702	15,1
Allianz Suisse Société d'Assurances SA	1 911 267	9,3	1 909 314	9,8
Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA	1 684 593	8,2	1 639 586	8,4
Bâloise Assurance SA	1 392 118	6,8	1 361 975	7
VAUDOISE GÉNÉRALE, Compagnie d'Assurances SA	1 030 301	5	982 877	5
Generali Assurances Générales SA	707 954	3,5	739 333	3,8
Huit plus grands assureurs	16 772 325	81,8	16 302 696	83,5

Taux de sinistres dans les affaires directes suisses

Le taux de sinistres dans les affaires directes non-vie suisses a progressé de 0,9 point de pourcentage par rapport à l'année précédente et s'établit à 66,4 % (2021 : -1,1). La différence d'évolution du taux de sinistres entre les différentes branches d'assurance, parfois conjuguée à des changements notables, est toutefois remarquable.

L'inflation a déployé ses effets en 2022 également. Si le renchérissement se poursuit en 2023, la charge des sinistres augmentera aussi. L'exercice 2022 a en outre été marqué par un retour à la normale postco-ronavirus, et les assureurs ont enregistré une progression du taux de sinistres dans les branches « Crédit », « Assistance tourisme », « Transport » et « Accident ».

Dans la branche « Responsabilité civile véhicules terrestres », ce taux a augmenté de 38,9 points de pourcentage. En 2021, le taux de sinistres avait connu une baisse extraordinaire de 24,9 points de pourcentage,

principalement en raison d'une nouvelle répartition des provisions techniques entre les différents types de provisions auprès d'une entreprise d'assurance.

Durant l'exercice, le taux de sinistres dans les branches « Incendie et dommages matériels » a affiché une baisse de 16 points de pourcentage par rapport à 2021. L'année 2021 avait en effet été caractérisée par un montant extraordinairement élevé de sinistres en raison d'épisodes de grêle, de tempête et d'inondation.

Taux de sinistres des branches dans les affaires directes suisses (assureurs-maladie inclus)

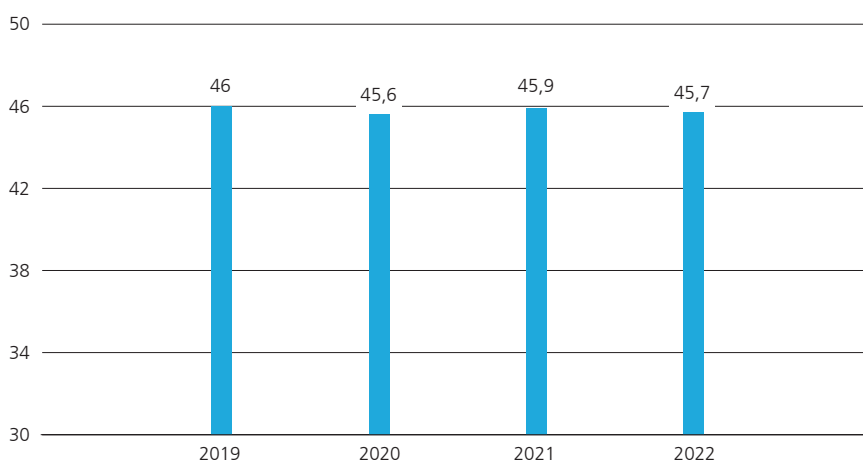
En %	2022	2021	+/- En points de pourcentage
Maladie	75,1	73,1	+2
Incendie et dommages matériels	47,1	63,1	-16
Accident	70,9	64,6	+6,3
Casco véhicules terrestres	86	90,8	-4,8
Responsabilité civile véhicules terrestres	56	17,1	+38,9
Responsabilité civile	49,7	60,2	-10,5
Véhicules maritimes et aériens, transport	56,7	39,9	+16,8
Protection juridique	53,9	56,2	-2,3
Pertes financières	36,1	68	-31,9
Crédit et caution	36,6	28,8	+7,8
Assistance tourisme	82,5	56,8	+25,7
Total	66,4	65,5	+0,9

Évolution des fonds propres

Les fonds propres des entreprises d'assurance non-vie sont stables depuis 2019, restant proches des 46 milliards de francs.

Fonds propres des entreprises d'assurance non-vie

En milliards de CHF



Entreprises d'assurance-maladie

Indicateurs

Le volume de primes dans l'assurance-maladie complémentaire privée (assureurs-maladie complémentaires et affaires selon la LCA des caisses-maladie enveloppantes) a progressé de manière modérée en 2022. En 2020 et en 2021, les paiements pour cas d'assurance avaient clairement reculé en lien avec la pandémie de coronavirus. En 2022, ces paiements ont déjà dépassé de 2 % le niveau atteint en 2019. Durant l'exercice sous revue, les dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance ont augmenté bien plus fortement que les primes. L'augmentation des engagements actuariels, modeste comparativement à la tendance à long terme, a été stimulée par des dotations en matière de provisions de sécurité et pour

fluctuations. En 2022, l'évolution des marchés d'actions alliée au relèvement des taux s'est soldée par un résultat négatif sur les placements. Ces valeurs de marché en berne (pour les obligations comme pour les actions) ont eu pour effet un léger resserrement dans l'excédent de couverture de la fortune liée. Le recul des taux de solvabilité est principalement dû à l'escompte plus important des engagements positifs à long terme, lui-même induit par la hausse de taux.

Indicateurs des entreprises d'assurance-maladie

En milliers de CHF	2022	2021	+/- En %
Primes brutes comptabilisées	8 558 371	8 447 147	1,3
Primes brutes comptabilisées, y compris la part LSA des caisses-maladie	10 581 200	10 339 133	2,3
Paiements pour cas d'assurance	5 840 012	5 631 426	3,7
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	1 786 676	1 702 520	4,9
Impôts	40 326	139 694	-71,1
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	-502 312	682 197	n.d.
Bénéfices annuels	313 188	677 648	-53,8
Somme du bilan	20 457 883	20 649 140	-0,9
Placements de capitaux	17 920 758	18 189 164	-1,5
Engagements actuariels	11 895 826	11 720 359	1,5
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	4 880 612	4 869 253	0,2
	2022 En %	2021 En %	+/- En points de pourcentage
Rendement des placements	-2,78	3,86	-6,64
Rendement des fonds propres	6,42	13,92	-7,50
Ratio de solvabilité SST	365	394	-29
Ratio de couverture de la fortune liée	129	138	-9

Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

La représentation des parts de marché⁴ montre que la concentration, indépendamment des adaptations structurelles internes au groupe, a continué d'augmenter légèrement en 2022. Il faut tenir compte du fait qu'en raison des informations mentionnées dans la note de bas de page, les décisions en matière de politique d'entreprise peuvent se répercuter sur l'exploitation de branches supplémentaires et réduire ou augmenter le volume total.

Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

En milliers de CHF	Primes comptabilisées 2022	Part de marché En % 2022	Primes comptabilisées 2021	Part de marché En % 2021
Helsana Assurances complémentaires	1 881 857	17,8	1 881 992	18,3
SWICA Assurance-maladie	1 847 278	17,5	1 713 512	16,6
CSS Assurance-maladie	1 319 789	12,5	1 156 209	11,2
Visana	1 240 245	11,7	1 204 479	11,7
Groupe Mutuel Assurances	1 199 337	11,3	1 132 234	11
Sanitas	761 317	7,2	763 627	7,4
Concordia	575 795	5,4	571 949	5,5
Assura	351 728	3,3	357 491	3,5
Huit plus grands assureurs	9 177 347	86,7	8 781 493	85,2

⁴ Ces chiffres comprennent l'ensemble des recettes de primes générées par les entités indiquées (y compris les primes pour les branches d'assurance exploitées en sus de l'assurance-maladie).

Réassureurs

Indicateurs

En 2022, les primes brutes comptabilisées des entreprises de réassurance assujetties en Suisse ont fortement progressé (12,5 %) par rapport à l'année dernière, affichant 51,3 milliards de francs. Le *loss ratio* (taux de sinistres) s'est légèrement dégradé (-1 point de pourcentage) et a atteint 66,6 %. Le résultat sur les placements de capitaux a connu un virage à 180° : au lieu du résultat positif de 1,4 milliard de francs de l'exercice précédent, l'année sous revue s'est démarquée par une perte de 2 milliards de francs. Le résultat

annuel s'est néanmoins amélioré, passant de 121 millions de francs à 547 millions de francs. Cependant, avec un RoE (*return on equity*) de 2,1 % seulement, le rendement des fonds propres reste modeste. Le ratio de solvabilité selon le SST des réassureurs s'est nettement amélioré de plus de 50 points de pourcentage et s'est monté à 256 %.

Les sociétés de Swiss Re ainsi que d'autres sociétés de réassurance professionnelle et captives de réassu-

Indicateurs des entreprises de réassurance

En milliers de CHF	2022	2021	+/- En %
Primes brutes comptabilisées	51 260 705	45 559 467	12,5
Paiements pour cas d'assurance	24 587 415	21 910 469	12,2
Dépenses résultant de la variation des provisions techniques	2 176 018	4 444 104	-51
Dépenses résultant de la variation des autres engagements actuariels	-124,052	38 408	n.d.
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	10 762 201	10 044 665	7,1
Impôts	186 649	221 117	-15,6
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	-2 035 169	1 434 623	n.d.
Bénéfices annuels	546 968	121 041	351,9
Somme du bilan	207 296 101	204 885 890	1,2
Placements de capitaux	98 969 319	96 668 525	2,4
Engagements actuariels	132 906 067	130 512 435	1,8
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	25 628 554	27 163 764	-5,7
			+/- En points de pourcentage
Rendement des placements	-2,08	1,48	-3,56
Rendement des fonds propres	2,13	0,45	+1,67
<i>Loss ratio</i> non-vie	66,6	65,6	+1
<i>Benefit ratio</i> vie	61,5	98,3	-36,8
Ratio de solvabilité SST	256	203	+53

rance ont bénéficié d'une croissance des primes brutes. La plus importante contribution à la croissance, en termes absolus et relatifs, revient à la catégorie des autres sociétés de réassurance professionnelle, dont les primes brutes ont progressé de 21 %. La croissance de New Re en a représenté plus de la moitié et provient en grande partie de la réassurance-vie.

La somme du bilan a légèrement augmenté de 1,2 % et s'est établie à 207 milliards de francs. Du côté des passifs, les engagements actuariels ont progressé de 1,8 % pour s'établir à 132,9 milliards de francs, alors que les fonds propres se sont réduits de 5,7 % à 25,6 milliards de francs.

L'évolution du *loss ratio* non-vie (net) a été inégale. Dans l'ensemble, il a reculé d'un point de pourcentage par rapport à l'année précédente, pour atteindre 66,6 %. Les sociétés du groupe Swiss Re ont enregistré un recul de 7,2 points de pourcentage à 70,5 %, sous l'effet de l'augmentation des charges de sinistres liées aux catastrophes naturelles, dont l'ouragan Ian. Les autres sociétés de réassurance professionnelle et les captives de réassurance ont à l'inverse enregistré des améliorations.

Le résultat des placements de capitaux a connu une modification radicale : d'un résultat positif de 1,4 milliard de francs l'année précédente, il est passé à une perte de 2 milliards de francs en 2022. Cette détérioration est notamment imputable à des corrections de valeur sur les placements collectifs de capitaux dans le sillage de relèvements des taux d'intérêt. S'agissant des titres à revenu fixe, les pertes en capitaux réalisées ont également augmenté. Il en a résulté un rendement des placements négatif (-2,1 %). Le résultat global a atteint 547 millions de francs, avec un rendement des fonds propres (RoE) de 2,1 %, donc en hausse, mais toujours modeste. Le ratio de solvabilité SST s'est globalement amélioré de plus de 50 points de pourcentage. Cette évolution positive n'a toutefois été enregistrée que dans les sociétés de Swiss Re. Les autres sociétés de réassurance professionnelle et les captives de réassurance ont dans l'ensemble fait état d'un léger tassement de leur ratio de solvabilité.

Répartition de la fortune

L'allocation des actifs s'est montrée relativement stable, avec une évolution importante toutefois. Les placements collectifs de capitaux ont perdu 3 points de pourcentage pour atteindre 21 %, et les titres à revenu fixe ont gagné 3 points de pourcentage pour s'établir à 41 %, de sorte que ce segment représente désormais presque le double de celui des placements

collectifs de capitaux. L'année précédente, il représentait à peine 50 % de plus. Le segment des participations a reculé de 1 point de pourcentage à 27 %. Les participations sont presque exclusivement détenues par les sociétés du groupe Swiss Re qui exercent une fonction de holding parallèlement à leur activité opérationnelle.

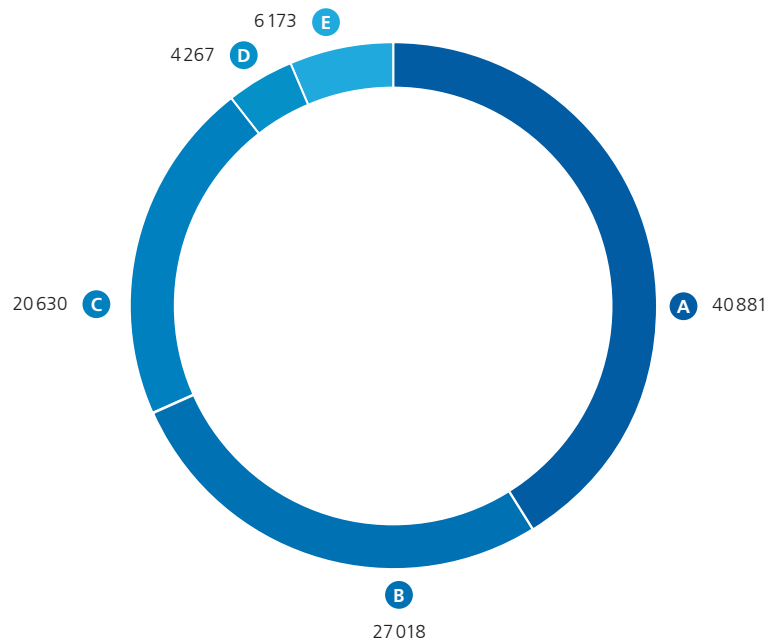
Allocations des actifs des entreprises de réassurance

En milliers de CHF	2022	2022 En %	2021	2021 En %
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	78 050	0	75 161	0
Participations	27 017 611	27	27 001 495	28
Titres à revenu fixe	40 881 297	41	36 830 944	38
Prêts	4 266 871	4	3 837 643	4
Hypothèques	0	0	0	0
Actions	6 757 18	1	7 713 316	1
Placements collectifs de capitaux	20 629 811	21	23 085 385	24
Placements alternatifs	1 135 913	1	1 014 056	1
Autres placements de capitaux	4 284 047	5	4 052 525	4
Total des placements de capitaux	98 969 319	100	96 668 525	100

Allocation des actifs des entreprises d'assurance-vie, 2022

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Participations
- C** Placements collectifs de capitaux
- D** Prêts
- E** Ensemble des autres placements de capitaux



Évolution des primes

Les primes brutes acquises ont évolué à l'unisson des primes comptabilisées. Le segment non-vie a dans l'ensemble bénéficié d'une croissance de 10,1 % ; les primes acquises du segment vie ont même affiché une progression de 18,7 %. Cette évolution est essentiellement le fait de New Re et de Swiss Re. Sur

le plan géographique, la palme revient à l'augmentation relative des affaires impliquant des entreprises cédantes asiatiques. L'Europe et l'Amérique du Nord restent toutefois globalement les maîtres du jeu, la somme de leur contribution avoisinant les 80 %.

Primes encaissées par les entreprises de réassurance

En milliers de CHF	2022	2022 En %	2021	+/- En %
<i>Short tail</i> (déroulement court)	18 599 161	37,4	16 597 044	12,1
<i>Long tail</i> (déroulement long)	11 870 069	23,9	11 264 578	5,4
Catastrophes naturelles	4 503 794	9,1	3 897 389	15,6
Total non-vie	34 973 025	70,4	31 759 010	10,1
Vie	14 695 314	29,6	12 382 960	18,7
Total des primes brutes	49 668 338	100	44 141 971	12,5
Asie/Pacifique	8 418 483	16,9	6 934 226	21,4
Europe	19 908 446	40,1	18 548 703	7,3
Amérique du Nord	18 885 810	38	16 645 158	13,5
Reste du monde	2 455 599	4,9	2 013 884	21,5
Total des primes brutes	49 668 338	100	44 141 971	12,5

Taux de sinistres

En 2022, le taux de sinistres brut des affaires de réassurance en non-vie s'est détérioré de 3,8 points de pourcentage pour s'établir à 69,4 % (contre 65,6 % en 2021). Cette évolution est essentiellement à mettre sur le compte de celle du segment « Catastrophes naturelles », qui s'est détérioré de 13,6 points de pourcentage pour atteindre 81,7 %. L'année 2022 a été marquée par un niveau élevé de sinistres causés par des catastrophes naturelles, ce qui s'est répercuté de manière significative sur le segment « Catastrophes naturelles », sans toutefois se limiter à ce dernier. Sur l'ensemble du marché, les dommages assurés liés aux catastrophes ont légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent, s'inscrivant clairement au-dessus de la moyenne mobile sur dix ans.⁵

Face à l'importance des sinistres causés par les catastrophes naturelles, notamment par l'ouragan Ian fin septembre 2022 (l'un des plus coûteux de l'histoire), la FINMA a mené une enquête avant la fin 2022. L'objectif était d'obtenir une idée plus précise des sinistres assurés dus à des catastrophes naturelles en 2022. L'enquête s'adressait prioritairement aux sociétés de réassurance professionnelle, l'accent étant mis sur les estimations des dommages pour les catastrophes naturelles au 31 décembre 2022. Les dommages des sociétés suisses se sont élevés au total à 4,4 milliards de francs, dont 3,2 milliards concernaient les sociétés de réassurance. Aucune des sociétés n'a risqué l'insolvabilité en raison de ces sinistres. Afin de pouvoir évaluer en temps voulu les conséquences financières, ces données ont été collectées à la fin 2022 déjà.

Taux de sinistres en réassurance non-vie

En %	2022	2021	+/- En points de pourcentage
<i>Short tail</i> (déroulement court)	63,9	60,9	+3
<i>Long tail</i> (déroulement long)	71,9	70,1	+1,8
Catastrophes naturelles	81,7	68,1	+13,6
Total	69,4	65,6	+3,8

⁵ Source :
Swiss Re sigma 1/2023.

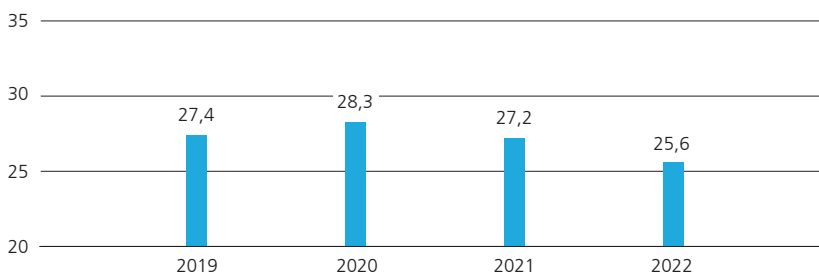
Évolution des fonds propres

Les fonds propres statutaires avant affectation du bénéfice ont baissé de 5,7 % par rapport à l'année précédente et se sont établis à 25,6 milliards de francs. Aussi bien les sociétés de Swiss Re que les autres sociétés de réassurance professionnelle ont enregistré un recul, de 5,5 % à 14,6 milliards de francs et de 10,1 % à 8,1 milliards de francs respectivement. Seules les captives de réassurance ont vu

leurs fonds propres augmenter de 8,2 % à 2,9 milliards de francs. La baisse susmentionnée des fonds propres s'explique notamment par des bénéfices modestes alliés à des distributions toujours aussi importantes, voire exceptionnelles, en 2022.

Fonds propres des entreprises de réassurance

En milliards de CHF



Glossaire

Combined ratio

Le *combined ratio*, ou ratio combiné, est un indicateur composé du taux de sinistres et du taux de frais d'exploitation. Il est utilisé dans le secteur de l'assurance pour juger de la rentabilité du portefeuille d'assurances.

Expense ratio

L'*expense ratio*, ou le taux de frais d'exploitation, est un indicateur de l'assurance non-vie. Il montre le taux de primes brutes acquises utilisé pour le financement des charges résultant de l'exploitation de l'assurance. En la matière, c'est moins le taux qui importe que sa variation au fil du temps.

Fortune liée

La loi oblige les entreprises d'assurance à constituer une fortune liée destinée à garantir les obligations des contrats d'assurance qu'elles ont conclus. Grâce à cette réglementation, les assurés bénéficient d'un substrat de responsabilité. Il leur garantit qu'en cas de faillite de l'entreprise d'assurance, leurs prétentions seront honorées avant celles des autres créanciers. Les entreprises d'assurance, à l'exception des sociétés de réassurance, sont tenues de respecter des prescriptions spéciales en matière de placement de la fortune liée. Ces prescriptions portent aussi bien sur les catégories autorisées pour le placement de la fortune liée que sur les exigences posées aux entreprises d'assurance en matière d'organisation des placements et de leurs processus. Elles prévoient aussi des restrictions précises pour les catégories de placement plus risquées.

Loss ratio

Le *loss ratio*, ou taux de sinistres, est un indicateur en assurance non-vie qui indique la proportion des primes encaissées utilisée pour le financement des prestations d'assurance. Le *loss ratio* s'obtient en divisant les charges de sinistres payées et provisionnées par les primes brutes acquises. Le taux de sinistres brut illustre dans quelle mesure les affaires d'assurances

sont touchées par des sinistres, si les primes sont suffisantes et la politique de souscription, appropriée.

Ratio de solvabilité SST

Instrument moderne de contrôle reposant sur des principes et orienté sur les risques, le Test suisse de solvabilité (SST) repose sur une approche de bilan global. À cet effet, l'entreprise d'assurance doit vérifier que ses placements et ses engagements sont bien conformes au marché. Elle doit ensuite modéliser les variations possibles de ces positions du bilan à l'horizon d'une année et, forte de ce résultat, calculer le capital nécessaire. Le ratio de solvabilité compare le capital disponible (capital porteur de risque) avec le capital requis (capital-cible). Ne sont pas soumises au SST les succursales suisses d'établissements étrangers d'assurances assujetties à la FINMA ni les caisses-maladie (exerçant dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire).

Rendements des fonds propres

Le rendement des fonds propres est un indicateur qui mesure la rentabilité des fonds propres. Il s'obtient à partir du rapport entre le bénéfice annuel et les fonds propres. Simple et parlant, cet indicateur permet de comparer la rentabilité des entreprises entre elles.

Rendement des placements

Le rendement des placements de capitaux s'obtient en divisant le bénéfice ou la perte résultant des placements de capitaux par le volume moyen des placements de capitaux. Le rendement des placements de capitaux permet de déterminer la performance de l'activité de placement de l'entreprise d'assurance. Pour le calcul, les produits directs, les bénéfices et pertes réalisés, les bénéfices et pertes comptables ainsi que les charges liées à l'administration des placements de capitaux sont additionnés dans le numérateur. Le volume moyen des placements de capitaux constitue le dénominateur (placements de capitaux pour compte d'autrui exclus).

Liste des abréviations

CHF Franc suisse

IBNR Sinistres survenus mais non encore annoncés
(*incurred but not reported*)

LCA Loi fédérale du 2 avril 1908 sur le contrat d'assurance
(loi sur le contrat d'assurance; RS 221.229.1)

LPP Loi fédérale du 25 juin 1982 sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (RS 831.40)

LSA Loi fédérale du 17 décembre 2004 sur la surveillance des entreprises d'assurance (loi sur la surveillance des assurances; RS 961.01)

SST Test suisse de solvabilité

Impressum

Éditeur

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Laupenstrasse 27
CH-3003 Berne

Tél. +41 (0)31 327 91 00

Fax +41 (0)31 327 91 01

info@finma.ch

www.finma.ch

Conception et graphisme

Stämpfli Communication, Berne

7 septembre 2023